

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP. :— 3 mois, 5 fr.; 6 mois, 9 fr.; Un an, 16 fr.
HORS DU DÉP. :— » 6 » 11 » 20

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue du Lycée.
PARIS : HAVAS et C^e, 8, place de la Bourse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

Imprimerie A. Laytou.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent
RECLAMES — 50

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Été

Arrivées à CAHORS	Départs de CAHORS	LIBOS	VILLENEUVE-SUR-LOT	AGEN	PÉRIGUEUX	BORDEAUX	PARIS
11 h. 16 ^m matin.	5 h. » ^m matin.	6 h. 49 ^m matin.	10 h. 12 ^m matin.	8 h. 23 ^m matin.	10 h. 40 ^m matin.	4 h. 27 ^m soir.	1 h. 8 ^m matin.
5 » 10 » soir.	1 » 40 » soir.	2 » 51 » soir.	3 » 56 » soir.	4 » 22 » soir.	5 » 51 » soir.	10 h. 33 — 11 h. 22 soir.	4 » 39 » »
10 » » »	5 » 40 » »	7 » 34 » »	8 » 46 » »	9 » 28 » »	10 » 55 » »	* * *	2 » 48 » soir.

Train de marchandises régulier : (Départ de Cahors — 5 h. 15^m matin.
Arrivé à Cahors — 7 h. 56^m soir.)

Train de foire. — Arrivée à Cahors. — 9 h. 33^m matin.

Cahors, 29 Juin.

Quelques journaux commencent à s'occuper des élections sénatoriales. L'heure propice n'est pas venue, pour l'ensemble des départements qui ont des sénateurs à nommer; mais il y a certains départements comme le nôtre où l'on ne saurait se préoccuper trop tôt contre les agissements des ennemis du Gouvernement. A Cahors, le parti bonapartiste ne néglige rien, dès ce moment, pour conserver les deux sénateurs actuels. Il compte, nous en avons la certitude, sur la division de ses adversaires. Le devoir des bons citoyens est de déjouer cette espérance et ce calcul. Il faut que les candidats soient désignés d'un commun accord, et par le libre choix de délégués nombreux. Il faut ensuite que chaque électeur sénatorial abdique ses regrets ou ses préférences, pour soutenir énergiquement, et jusqu'au bout, les deux noms présentés.

La dépêche suivante est relative à la séance de mercredi, au Congrès de Berlin :

Berlin, 26 juin.

Le Congrès dans la séance d'aujourd'hui, a admis en principe que la Bulgarie payera un tribut à la Porte et participera aux charges de la dette ottomane. Le chiffre du tribut annuel, ainsi que la participation de la Bulgarie au paiement de la dette, sera déterminé par un accord ultérieur entre cette province et la Porte.

En ce qui concerne les conventions relatives aux chemins de fer, aux postes et aux télégraphes, il a été admis également que ces questions devront être réglées par les deux intéressés.

La Roumélie orientale étant simplement une province turque, il n'y a pas lieu de prendre à son égard d'autres dispositions particulières que celles déjà connues.

Le traité portera que le prince de Bulgarie sera librement élu par la population, et que la Porte confirmera sa nomination avec l'assentiment des puissances. Aucun membre des dynasties régnantes des grandes puissances européennes ne pourra être élu prince de Bulgarie. Le mode de son élection n'est pas encore définitivement réglé; il paraît certain toutefois qu'il ne sera pas nommé par le suffrage universel, mais par des délégués.

Le Congrès a décidé que, outre la commission militaire européenne chargée de délimiter les points des frontières tracées par lui à grandes lignes, il serait établi en Bulgarie une commission consulaire dans lesquelles toutes les puissances européennes seraient représentées.

Cette commission veillera à l'introduction du nouveau régime en Bulgarie pendant l'occupation russe et à l'application effective des principes généraux établis par le Congrès.

Cette commission suppléera aussi au règlement des questions de détail qui n'ont pas été tranchées par le Congrès. Elle servira en quelque sorte d'arbitre naturel dans la Porte et la Bulgarie au sujet des questions qu'elles auront à régler ensemble.

Le Congrès a désigné un des plénipotentiaires de chaque puissance pour composer la commission qui rédigera les articles du traité de paix qui concernent la Bulgarie.

La reine d'Espagne.

Quel lugubre temps ! Quels coups de foudre sur les têtes royales !

Hélas ! si l'une méritait d'être épargnée, n'était-ce pas celle de cette suave et adorable enfant ?

L'ambition frivole et la triste raison d'Etat n'avaient été pour rien dans son mariage. Un jour, son cousin le roi Alphonse, l'avait rencontrée seule, et rapidement il lui avait murmuré à l'oreille ces douces et franches paroles : « Mercédès, je t'aime; tu seras ma femme; n'en dis mot à personne; mais ce que je te promets, ce sera ! »

Une année se passa; le silence fut gardé par les deux jeunes gens; et il y a cinq mois, Mercédès montait sur ce trône, dont elle était si digne. C'était la mise en action du grave et délicieux roman de M. Gaizot : *l'Amour dans le mariage* !

Le roman a été vite dénoué et avec une cruauté fatale.

Comme on regrette devant ces navrants et épouvantables spectacles de ne pas avoir la plume de Bossuet !

Comme les accents de cette grande et pathétique voix nous résonnent dans le cœur, en ces occasions sombres !

Avec quelle éloquence n'a-t-il pas pleuré sur les princesses fanchées, dans leur fleur, par la mort, quand la destinée ne semblait avoir pour elles que des sourires et des caresses ;

Elle aussi, la pauvre Mercédès, *flourissait, le matin, avec quelle grâce, vous le savez, et le soir elle était séchée.*

Elle aussi, elle aura passé comme l'herbe des champs !

Elle aussi, des princes auront tenté en vain de la retenir en cette vie par des embrassements désespérés !...

C'est un trône funeste que celui d'Espagne. Le roi Amédée, pour s'y être assis quelques mois, y perdit la plus noble, la plus sainte et la plus gracieuse des femmes.

Que nous est-il permis de dire à l'époux, à la mère et au père ! Quelles consolations ne seraient dérisoires ! Que peuvent ici les satisfactions de l'orgueil ?

A quoi servirait d'apprendre à ces âmes désolées et dévastées sans retour, que la mort de cette enfant fera courir dans toute l'Europe un frisson de sympathique douleur et de poignante pitié ?

(Constitutionnel).

Voici en quels termes le *Journal officiel* annonce la mort de la reine d'Espagne :

S. M. la reine d'Espagne a succombé mercredi à midi et quart, après une courte et cruelle maladie. La princesse Mercédès venait d'atteindre à peine sa dix-huitième année. Des liens de famille la rattachaient à la France qui s'associera avec émotion à la perte que le roi éprouve si peu de temps après son mariage.

Le président de la République et M^{me} la maréchale de Mac-Mahon ont immédiatement adressé à Sa Majesté le roi Alphonse l'expression de leur douloureuse et profonde sympathie.

A la suite de cette note, le *Journal officiel* publie les deux avis suivants :

Le maréchal président de la République et M^{me} la maréchale de Mac-Mahon, duchesse de Magenta, ne recevront pas, au palais de l'Élysée, le jeudi 27 juin, ni les jeudis suivants.

Par suite de la mort de S. M. la reine d'Espagne, le bal qui devait avoir lieu le 28 juin au ministère de la guerre est remis à une date qui sera fixée ultérieurement.

Le 4 Septembre.

Les impérialistes n'ont ni programme, ni principe, ni doctrine. Aux uns, ils montrent avec componction la patte blanche conservatrice; aux autres, ils parlent avec une émotion patriotique contenue, de leur mère, la Révolution.

En fait leur drapeau devrait porter : « Rendez-nous nos places » ; le parti tout entier est rallié derrière ces quatre mots.

Sans aborder la grosse question des fautes effroyables commises, les impérialistes oublient, dans leurs réclamations âpres et ardentes, comment ils ont quitté le pouvoir; et il convient de le leur rappeler souvent.

Personne ne les a chassés; ils sont partis d'eux-mêmes et ont prononcé, les premiers, l'arrêt de leur déchéance.

Dans les heures cruelles qui ont suivi la nouvelle de la capitulation de Sedan, au milieu des angoisses nationales du pays entier, le dernier ministre de l'intérieur de l'empire n'a pas envoyé une dépêche, pas un ordre, pas un conseil à ses préfets. Le gouvernement de la régence avait si peu confiance dans son droit, qu'il paraissait le renier lui-même. C'est la politique de l'autruche qui cache sa tête et se croit invisible.

Le Quatre-Septembre s'est fait sans résistance, sans discussion; tout le monde était d'accord, et le parti républicain n'a rien renversé, en occupant le pouvoir devenu vacant par la déroute impériale.

Les ministres étaient en fuite; la préfecture de police était abandonnée; le Sénat se déroba, sur l'invitation pressante de son président, et les nouveaux membres du gouvernement ont pris paisiblement possession de leurs cabinets, guidés par les huissiers empressés de leur en indiquer le chemin.

Est-ce là une révolution violente ou la désertion de l'Empire ? L'histoire a répondu déjà, et son arrêt est sévère. La patrie était en danger; il fallait tenter de la sauver; les impérialistes se sont sauvés eux-mêmes.

Voilà le fond des choses !

(France).

INFORMATIONS

M. le général Borel a envoyé aux commandants de corps d'armée et aux commandants de subdivision de région une circulaire destinée à régler les communications avec les autorités préfectorales et municipales :

Mon cher général,

MM. les préfets, sous-préfets ou maires m'adressent fréquemment des demandes qui nécessitent une instruction de la place, ainsi que l'avis des autorités locales et hiérarchiques.

Ce mode de procéder présente l'inconvénient de retarder la solution de l'affaire, au lieu de l'accélérer, et fait en outre intervenir sans nécessité l'administration centrale de la guerre dans des questions qui, presque toujours, pourraient être résolues par les officiers généraux commandant les corps d'armée ou les subdivisions de région.

J'ai appelé sur ce mode d'opérer l'attention de mon collègue le ministre de l'intérieur et je lui ai, en même temps, exprimé le désir qu'il voulût bien inviter les autorités préfectorales et municipales à s'adresser, directement, au général commandant la subdivision de région dans laquelle elles exer-

cent leurs fonctions.

Mon collègue a adressé des instructions en conséquence aux préfets des départements par une circulaire en date du 15 mai courant.

J'ai, par suite, l'honneur de vous prier, mon cher général, de vouloir bien statuer immédiatement sur toutes celles des questions qui vous seront soumises par les autorités préfectorales ou municipales, que vous serez à même de traiter sans m'en référer, et, dans le cas contraire, de m'en saisir le plus promptement possible en m'adressant, avec les documents nécessaires, votre avis personnel sur la suite à donner à l'affaire.

Cette mesure, outre la rapidité qu'elle imprimera aux affaires, présentera cet avantage de faire naître entre les autorités civiles et militaires des occasions de rapprochement qui ne pourront que tourner à l'avantage du service en général.

Agréer, etc.

Le ministre de la guerre,

BOREL.

M. Petitjean, premier président de la cour des Comptes, vient de prendre un arrêté qui invite tous les membres de la cour qui font partie de sociétés industrielles ou financières en qualité d'administrateurs, censeurs ou commissaires aux comptes, à opter entre ces diverses situations et leurs fonctions judiciaires.

On ne saurait trop approuver l'arrêté de M. Petitjean. S'il est des fonctions qui soient de leur nature incompatibles avec ce que l'on appelle communément *les affaires*, ce sont incontestablement celles de conseiller à la cour des comptes.

Dans tout Paris, l'administration et la population s'occupent des immenses préparatifs de la grande fête internationale du 30 juin.

Tout annonce qu'il régnera dimanche prochain, une grande animation dans la capitale de la France, redevenue le centre d'attraction des deux mondes. Il est certain qu'un concours immense d'étrangers et de provinciaux se mêlera aux flots de la population parisienne.

Le spectacle, du reste, sera digne du public par les magnificences qu'on y déploiera et les divertissements qu'on y prodiguera. Il ne nous reste qu'un vœu à exprimer : c'est que le temps favorise la fête du 30 juin comme il a favorisé la revue du 20 juin.

Dimanche, à deux heures, au palais du Trocadéro, a eu lieu la distribution des prix de l'Association philotechnique dans la grande salle des Fêtes. M. Bardoux, ministre de l'instruction publique, présidait. Mais d'abord, qu'est-ce que cette Association ? Quel est son but ? M. Jules Simon l'a dit en deux phrases éloquentes : « Nous avons un corps, mais nous avons une âme ; ce n'est pas pour végéter sur la terre, ce n'est pas pour y user ce que nous avons de forces contre les forces écrasantes de la nature que nous sommes ici-bas ! Non. C'est pour lutter avec notre volonté et avec notre pensée contre le monde immense. » En un mot, selon la juste expression de M. Jules Simon, ce qui nous grandit et ce qui nous élève et ce qui fait véritablement des hommes, c'est ce qui nourrit notre intelligence et ce qui l'éclaire, ce qui la rend féconde, ce qui la rend puissante; c'est la science qui est la véritable nourriture de nos âmes.

Donc, aimer la science, la favoriser par tous les moyens, l'acquiescer, la donner, la transmet-

tre, la protéger, tel est le but que poursuivent les membres de l'Association philothécique. Cette Association siège à Paris; mais elle a en province des ramifications innombrables. Elle attire à elle les pauvres, les petits, les humbles, les ignorants et leur donne le pain des âmes, la science.

M. Bardoux a fait une constatation éloquente des progrès dus à l'Association: il a énoncé des chiffres. Jamais statistique n'eut un caractère plus touchant, plus instructif. Sait-on combien de femmes adultes ont obtenu cette année des récompenses, à Paris seulement? Cent soixante et dix-sept! Ce sont, en général, des ouvrières. En vérité, devant ces preuves vivantes de la moralité d'une population souvent critiquée et injustement décriée, on se sent plus heureux et même plus fier. Du reste, depuis longtemps pour nous comme pour tous ceux qui ont voyagé quelque peu, ce pays-ci, notre France, est encore celui où l'être humain montre le mieux et le plus volontiers ces instincts nobles; du haut en bas de l'échelle, en France, il y a place pour la culture de l'esprit. Le peuple ou ce que nous appelons ainsi, car nous sommes tous du peuple, n'est pas le moins avide de ce qui peut l'élever au-dessus du simple métier ou de l'instruction manuelle. On ne se doute pas de ce que ces intelligences, bien cultivées, donneraient à la nation. Travaillons donc à les améliorer; mettons la vérité à leur portée; c'est une tâche sacrée et la plus belle de toutes.

Au reste, M. Bardoux, sans dire tout cela, a résumé excellemment notre pensée: « Instruisons-nous pour nous-mêmes et pour la patrie! » (Liberté.)

On lit dans le Figaro :

La France va être dotée d'un nouveau drapeau national et officiel.

Le ministre de la guerre vient de choisir un modèle définitif pour les drapeaux de l'infanterie et les étendards de la cavalerie et de l'artillerie.

La hampe bleue du drapeau est surmontée d'un cartouche rectangulaire assez semblable à ceux qui servaient de piédestal aux aigles romaines. La célèbre mention S. P. Q. R. est naturellement remplacée, d'un côté, par le numéro et la désignation du règlement, et de l'autre côté du cartouche par les initiales R. F. Ce cartouche est surmonté d'une couronne de laurier dorée, posée sur champ et que dépasse un fer de lance.

Pour le drapeau et la cravate, la soie entourée de franges d'or remplace la modeste étoffe de laine actuelle.

Le tout a un aspect tout à fait classique et élégant.

Il est supposable, mais rien n'est encore décidé, que la remise de ces drapeaux à l'armée de Paris et à des délégués de tous les corps de l'armée française, y compris l'armée territoriale naturellement, aura lieu avant la fin de l'Exposition, et sera l'occasion d'une nouvelle et grandiose fête militaire, en septembre très-probablement.

CHRONIQUE LOCALE

ET MÉRIDIONALE.

Chemin de fer de Paris à Orléans

UNE SEMAINE A PARIS

TRAIN DE PLAISIR

AVIS AU PUBLIC

La Compagnie du chemin de fer d'Orléans a l'honneur de prévenir le public, qu'un train de plaisir sera organisé pour Paris le 5 juillet prochain. Il ne sera admis que des voyageurs de 2^e et de 3^e classes.

Le départ aura lieu à 5 heures du matin.

Le retour de Paris aura lieu le dimanche, 13 juillet.

Prix des Places (aller et retour):

Cahors à Paris: 2^e classe, 45 fr.; 3^e classe, 32 fr.

La Patrie annonce que Mgr Place, évêque de Marseille, vient d'être nommé à l'archevêché de Rennes, demeuré vacant depuis la mort du cardinal Brossais-Saint-Marc.

C'est sur le refus de Mgr l'évêque de Cahors que Mgr Place serait nommé à l'archevêché de Rennes. Notre premier pasteur n'a pas voulu quitter le diocèse où il est si universellement aimé et vénéré.

ADMINISTRATION DES POSTES.

A l'occasion de la fête nationale, les guichets des bureaux de Poste seront fermés au public le dimanche, 30 juin, à partir de midi.

La distribution des courriers, arrivant après midi, sera remise au lendemain.

Par arrêté de M. le ministre des finances, en date du 17 juin courant :

1^o M. Teilbac (Pierre-François-Ernest), percepteur de Crevaux (Puy-de-Dôme) est nommé percepteur-receveur municipal de la réunion de Saint-Céré, en remplacement de M. Dussol, admis la retraite;

2^o M. Bouyssou (François-Augustin), percepteur de 5^e classe à Lauzès, est nommé en la même qualité, percepteur-receveur municipal de la réunion de Maxou, en remplacement de M. Denogues, qui reçoit une autre destination;

3^o M. Henras (Louis), percepteur surnuméraire, est nommé percepteur de 5^e classe et chargé en cette qualité, des fonctions de percepteur-receveur municipal de la réunion de Lauzès, en remplacement de M. Bouyssou.

Par arrêté ministériel, en date du 20 juin 1878 :

M. Barrières (Denis), percepteur de Bagnac, est nommé percepteur-receveur municipal de la réunion de Castelnau (4^e classe).

M. Fajardie (Léonard), est nommé percepteur-receveur municipal de la réunion de Bagnac (5^e classe), en remplacement de M. Barrières.

Les journaux disent qu'on parle, dans le monde des désecurés, d'un projet de mariage entre l'ex-prince impérial et la fille cadette du roi de Danemark.

Ratapoil d'Angoulême, c'est-à-dire Ratapoil libre-penseur, va être enchanté. Mais que va dire Ratapoil de Cahors, c'est-à-dire Ratapoil confit en signes de croix et dévotes genuflexions? Epouser une princesse protestante! Ratapoil de Cahors nous a dit bien souvent ce qu'il pensait de l'entrée d'une princesse protestante dans la famille d'Orléans. Nous comptons sur sa vertueuse indignation, si le bruit répandu se confirme.

Un affreux malheur a vivement impressionné la ville. Hier, vers huit heures du soir la nommée Mariette Lafage, épouse Dousse, épicière place St-Maurice à Cahors, ayant senti une forte odeur de pétrole se dégager de la cave, y descendit avec une lampe allumée et s'approcha imprudemment d'un fût d'essence; une explosion se produisit; en un instant toute la cave fut en feu, et la malheureuse femme couverte de flammes, se précipita dans l'escalier au haut duquel elle tomba évanouie. Un voisin, M. Bouyssou, limonadier, s'empressa de l'emporter dans la maison du sieur Salinié, où les soins lui furent prodigués. Pendant ce temps, de prompts secours arrêtaient les progrès de l'incendie, et réduisaient à peu de chose les dégâts matériels. Aux premiers appels du tocsin MM. le Préfet, le Secrétaire général de la préfecture, le Général, le Maire de la ville, Sirech, adjoint, le Procureur de la République, des officiers de gendarmerie et de la ligne, le commissaire de police, des membres du clergé, Frères des écoles chrétiennes, les soldats du 7^e de ligne, etc., étaient accourus. La compagnie des sapeurs-pompiers s'est fait remarquer par la prompte et intelligente organisation des secours.

La femme Dousse est morte ce matin, en proie à d'horribles souffrances.

Par arrêté du ministre de l'instruction publique, en date du 16 juin 1878, M. Gintrac, professeur à la Faculté de médecine de Bordeaux, a été nommé doyen de ladite Faculté.

Les réservistes des classes 1869 et 1871.

— Voici à quelles époques seront appelés, cette année, les réservistes des classes 1869 et 1871.

Ceux appartenant aux 1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e, 5^e, 6^e, 9^e, 10^e, et 11^e corps d'armée, ainsi qu'au gouvernement de Paris, seront astreints aux exercices, pour une durée de vingt-huit jours, à partir du 1^{er} septembre.

Les réservistes des deux classes susmentionnées appartenant aux 7^e, 8^e, 12^e, 13^e, 14^e, 15^e, 16^e, et 17^e corps d'armée, seront appelés à partir du 29 août.

CAISSE D'ÉPARGNE DE CAHORS

Avis

Les intéressés sont invités à retirer, avant le 31 décembre prochain, les sommes portées aux comptes ci-après.

Si, à cette époque, aucune réclamation ne s'est produite, les sommes détenues par la Caisse d'épargne seront placées en rentes sur l'Etat, et les titres de ces rentes remis à la Caisse des dépôts et consignations, pour le compte des déposants.

A partir du même moment, et jusqu'à réclamation, le service des arrérages de la rente est suspendu.

Les reliquats des placements en rentes et les sommes qui, à raison de leur insuffisance, n'auraient pu être converties en rentes, demeureront, à la même époque, acquis définitivement à la Caisse d'épargne.

Cahors, le 25 juin 1878.

Le trésorier de la Caisse d'épargne, DUFOUR.

Comptes abandonnés depuis l'année 1848.

154 — Lecomte, Louis, inspecteur d'Académie, 6 décembre 1840, Cahors. — 28 septembre 1848, conversion en rente.....	971 66
275 — Pagès, Marguerite, veuve Constant rentière, 10 avril 1842, Albas (Lot). — 5 septembre 1848, conversion en rente.....	96 16
276 — Crouzet, Jeanne, servante, 17 avril 1842, Cahors. — 28 septembre 1838, conversion en rente.....	95 45
278 — Fourquière, Jeanne, servante, 24 avril 1842, Cahors. — 28 septembre 1848, conversion en rente.....	59 34
304 — Laussel, Marie, servante, 10 juillet 1842, Albas (Lot). — 28 septemb. 1868, conversion en rente.....	161 23
408 — Laroque, Marie, servante, 25 juin 1843, Cahors et Montcuq — 28 septembre 1848, conversion en rente.....	100 42
445 — Pradines, Antoine, propriétaire, 12 novembre 1843, Cahors et Sainte-Claire-de-Mergues (Aveyron). — 11 octobre 1848, conversion en rente.....	251 45
498 — Miquel, Marie, propriétaire, 9 juin 1844, Anjols (Lot). — 11 octobre 1848, conversion en rente.....	130 92
509 — Dugès, Julie, rentière, 28 juillet 1844, Cahors et Fontaines (Lot). — 11 octobre 1848, conversion en rente.....	133 83
512 — Desplats, Marie, servante, 41 août 1844, Cahors. — 11 octobre 1848, conversion en rente.....	73 43
520 — Blanc, Marie-Anne, servante, 25 août 1844, Cahors. — 11 octobre 1848, conversion en rente.....	297 79
538 — Molinié, Louis, limonadier, 13 octobre 1844, Cahors. — 11 octobre 1848, conversion en rente.....	135 61
549 — Lescale, Eulalie, épouse Depétra, négociant, 22 décembre 1844, Cahors. — 11 octobre 1848, conversion en rente.....	81 13
573 — Duc, Marie, mineure, 16 février 1845, Cahors. — 16 avril 1848, remboursement.....	52 78
592 — Besse, Catherine, servante, 5 juin 1845, Cahors. — 11 octobre 1848, conversion en rente.....	76 35
622 — Lafon, Marie, servante, 5 juin 1845, Cahors. — 11 octobre 1848, conversion en rente.....	73 24
651 — Marty, Etienne, propriétaire, 10 août 1845, Cahors. — 7 décembre 1848, conversion en rente.....	53 31
678 — Lohat, Bonjean, militaire, 17 novembre 1845, Cahors. — 7 décembre 1848, conversion en rente.....	934 03
679 — Andral, Jean, facteur de messageries, 18 novembre 1845, Cahors. — 31 décembre 1848, conversion en rente.....	98 85
697 — Delmont, Jean, militaire, 14 décembre 1845, Cahors. — 31 décembre 1848, conversion en rente.....	52 66

698 — Simonet, Denis, militaire, 14 décembre 1845, Cahors. — 31 décembre 1848, conversion en rente.....	38 13
766 — Verdier Jacquette, servante, 15 mars 1848, Cahors. — 31 décembre 1848, conversion en rente.....	68 88
768 — Bourgeois, Louise, sans profession, 22 mars 1846, Cahors. — 12 juillet 1846, remboursement.....	8 07
804 — Guiches, Jeanne, servante, 1 ^{er} juillet 1846, Cahors. — 31 décembre 1848, conversion en rente.....	64 87
834 — Causenil, Isabelle, servante, 4 octobre 1846, Cahors. — 31 décembre 1848, conversion en rente.....	170 17
838 — Delpon, Jean-Pierre, militaire, 7 octobre 1846, Cahors. — 31 décembre 1848, conversion en rente.....	211 57
845 — David, Marie, rentière, 21 novembre 1846, Cahors. — 25 mars 1848, remboursement.....	1 84
857 — Walker, Joseph, militaire, 7 janvier 1847, Cahors. — 31 décembre 1848, conversion en rente.....	404 38
884 — Régy, Jean-Philippe, ingénieur en chef, 5 février 1847, Cahors. — 11 décembre 1848, conversion en rente.....	73 19
888 — Hubelocher, Jean-Georges, militaire, 23 février 1847, Cahors. — 11 décembre 1848, conversion en rente.....	89 40
903 — Iches, Marie, couturière, 28 mars 1847, Cahors. — 11 décembre 1848, conversion en rente.....	66 86
941 — Masquière, Jean, militaire, 11 juillet 1847, Cahors. — 31 décembre 1848, conversion en rente.....	324 02
948 — Arnaud, Baptiste, domestique, 1 ^{er} août 1847, Cahors. — 15 mars 1848, remboursement.....	5 51
949 — Labourdarie, Marie, servante, 1 ^{er} août 1847, Cahors. — 7 mai 1848, remboursement.....	7 68
952 — Hermann, André, militaire, 17 août 1847, Cahors. — 11 décembre 1848, conversion en rente.....	98 33
964 — Soulayrès, Pierre, militaire, 19 septembre 1847, Cahors. — 31 décembre 1848, conversion en rente.....	237 70
974 — Alazard, Marie, propriétaire, 31 octobre 1847, Cahors. — 11 décembre 1848, conversion en rente.....	164 56
976 — Cordesse, Marie, servante, 7 novembre 1847, Cahors. — 11 décembre 1848, conversion en rente.....	36 86
991 — Lacombe, François, militaire, 30 novembre 1847, Cahors. — 12 décembre 1848, conversion en rente.....	90 77
993 — Rémy, Antoine, militaire, 1 ^{er} janvier 1848, Cahors. — 12 décembre 1848, conversion en rente.....	405 53
990 — Rodier, Marie, servante, 9 janvier 1848, Cahors. — 9 avril 1848, remboursement.....	2 07
1000 — Mulbécher, Antoine, militaire, 12 janvier 1848, Cahors. — 12 décembre 1848, conversion en rente.....	352 05

NOTA. — Le premier chiffre est le numéro du registre matricule ou du livret. A la suite, les nom et prénoms du déposant, sa profession, la date de la première opération, son domicile, la date et la nature de la dernière opération et le montant actuel du capital.

Fausse nouvelles. — Rectification

On lit dans le Républicain du Lot du 27 juin :

Dans notre dernier numéro nous avons publié une nouvelle que nous avons empruntée à l'un de nos confrères parisiens, et que lui-même donnait d'après la Gironde, par laquelle « un des frères de l'école St-Michel, de Bordeaux, aurait été arrêté et conduit à la prison Chave, sous l'inculpation d'un crime, et que, à la suite d'un commencement d'instruction, le frère aurait été maintenu en prison. »

D'après les renseignements qui nous parviennent aujourd'hui, cette nouvelle est fautive; aucun frère de l'école Saint-Michel n'a été ni arrêté ni conduit en prison.

Nous devons également rectifier un fait que nous avons publié dans notre numéro du 13 juin :

Il s'agit « d'un frère de la doctrine chrétienne, demeurant à Châtillon, rue de Recept, 33, qui, d'après la Petite République française, à laquelle nous avons emprunté cette nouvelle, aurait frappé d'un coup violent de son signal en buis (volgairement *patoche*.) un enfant de

neuf ans confié à ses soins et lui aurait ouvert la crâne »
 Cette nouvelle, pas plus que la précédente, n'est vraie. La *Petite République française* a été induite en erreur par son correspondant et est poursuivie pour avoir publié cette nouvelle.

On lit dans le même journal :

« La cour d'assises de la Loire-Inférieure vient de juger par défaut les nommés Lefort, en religion frère Avertin, et Rondineau, en religion frère Clotaire, instituteurs-adjoints à l'école de Machecoul, accusés d'avoir, depuis 1874 jusqu'en 1877, commis plusieurs attentats à la pudeur sans violence, sur des enfants âgés de moins de treize ans.

« Le frère Avertin était accusé en outre d'attentat à la pudeur avec violence sur un enfant de moins de treize ans.

« Lefort et Rondineau ont été condamnés : le premier aux travaux forcés à perpétuité, le second à vingt ans de surveillance. »

Les frères des Ecoles chrétiennes n'ont pas de maison d'école à Machecoul.

Le 16 mai dernier l'Administration générale des Postes mettait au concours 200 places vacantes.

Les candidats, au nombre de 417, subissaient au chef-lieu de leur département les épreuves prescrites par le programme.

Le pensionnat de l'Immaculée Conception, dirigé à Figeac par les Frères des écoles chrétiennes, ayant présenté onze aspirants, a obtenu neuf nominations et presque toutes dans premiers rangs.

Ce sont : MM.

- Cérède, Adolphe, de Figeac.
- Laplan, Elie de St-Céré.
- Cros, Clavéry, de Molières.
- Lagarrigue, Félix, du Bouysson.
- Palafier, Emile, de Thémimettes.
- Ritter, Louis, de Figeac.
- Blaiz, Adrien, de Labastide-du-Haut-M.
- Girbes, Auguste, de Mauriac (Cantal).
- Issaly, François, d'Issepts.

Au dernier concours, pour la même Administration, six élèves de cet établissement obtenaient aussi leur admission au surnumérariat : ce qui porte à 15, pour cette école, le nombre des nominations dans les Postes et les Télégraphes. De plus, au mois d'avril dernier, huit élèves de cette maison d'éducation recevaient à Cahors le brevet de capacité pour l'enseignement primaire.

Et enfin, si on ajoute à ces chiffres trois admissions dans les Contributions indirectes, on est en droit de constater 26 succès déjà obtenus dans le courant de cette année scolaire. Nous disons déjà obtenus, car restent encore des examens pour la fin de l'année, et tout fait espérer qu'ils seront honorablement subis par plusieurs des candidats qui y prendront part.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

du 22 au 29 juin.

Naissances.

- Coudere, Jeanne, rue Donzelle.
- Roste, Jean, rue Daurade.
- Barreau, Claire, (Naturelle) rue Chanterrie.
- Dollat, Marie, rue Soubirous.
- Birou, Marie, rue Saint-Urcisse.
- Lacage, Marie, à Cabessut.

Décès.

- Coudere, Jean, 41 ans, à Cabessut.
- Deilles, Guillaume, 78 ans, Boulevard Nord.
- Froment, Baptiste, 64 ans, rue Nationale.
- Bessac, Arnaud 78 ans, (hospice.)
- Paganel, Guillaume, 82 ans, à Larozière.
- Floiras, Antoinette, 81 ans, rue Clément-Marot.
- Alazard, Jean, 60 ans, place Saint-James.
- Cuquel, Marie, 70 ans, rue Mascoutou.
- Guignes, Henri, 23 mois rue Nationale.
- Roussignol, Marie, 47 ans, rue des Boulevards.
- Besse, Jean, 73 ans, à Larozière.

Théâtre de Cahors.

Dimanche 30 Juin.

SPECTACLE POPULAIRE.

Grande diminution du prix des places.

L'Enfant du Peuple, ou Rôture et Noblesse, pièce patriotique en 3 actes, par Legouvé.

1^{er} acte. 2^e acte.

Un fils de 89. | Fermière et Marquise.

3^e acte.

L'alliance des races.

Le spectacle commencera après le Feu d'artifice.

PRIX DES PLACES : Premières et Loges, 1 fr. 50.
 — Parquet, 1 fr. — Parterre, 75 cent. — Secondes, 40 cent.

Pour la chronique locale : A. Layton.

BULLETIN COMMERCIAL

Paris, 27 juin.

Aucun changement à signaler dans la situation atmosphérique, le baromètre reste élevé et uniforme et le vent faible partout. Les avis sur les récoltes sont de plus en plus favorables. Les blés en terre ne paraissent pas avoir trop souffert de la persistance de la pluie, il faut encore attendre quelques temps pour se rendre compte si les épis sont bien garnis et par suite, ce que pourra être le rendement.

La coupe des fourrages s'opère actuellement dans de très-bonnes conditions, le rendement en sera excellent de quantité et de qualité dans les régions où l'on a retardé la coupe par suite des mauvais temps.

Malgré de faibles apports sur nos halles de province, la vente est lente et les prix des blés sont faibles et en baisse. Hier, à Lille, on a vendu à des prix en baisse de 75 centimes.

A Nantes, le marché est calme, les affaires nulles.

A Bordeaux, il y a quelques demandes en froment aux cours de 24.50 à 24.75 et pour froments américains de 25 à 23.25 suivant provenance et de Königsberg à 20.50 le tout

par 80 kilos.

A Marseille, le marché est calme dans affaires tant en disponible, qu'en livrable. Importations 11,000 hectolitres.

Tremblement de Terre

Inci, dit le *Journal de Valence*, entre 9 heures 20 et 9 heures 25 du matin, trois ou quatre secousses rapides de tremblement de terre ont été ressenties à Valence. Elles ont eu lieu dans le sens horizontal, sensiblement égales en intensité et isochrones; elles ont pu durer ensemble une seconde, et ont paru produire, à chaque oscillation, un déplacement de un ou deux centimètres.

Le *Journal de Valence* reçoit en outre les dépêches suivantes :

Le Grand-Serre, 24 juin.

Nous avons eu un fort tremblement de terre ce matin, à neuf heures dix minutes. Une violente secousse a ébranlé les maisons et remué les gros meubles avec un gros bruit effrayant semblable à un écroulement. Pas de dégâts sérieux, du reste, ni d'accidents graves. La direction du mouvement était du nord au midi.

« A Hauterives, il y a eu une forte commotion terrestre ce matin. Les cheminées sont endommagées, aucun accident connu. »

« Une forte secousse de tremblement de terre vient de se faire sentir à Crépol aujourd'hui à 4 heures 1/2 du matin. Un bruit sourd semblable à un train de chemin de fer entrant en gare a été entendu; tous les habitants pris de panique, sont sortis de leurs maisons. Ils en sont quittes pour la peur; pas de fentes, ni crevasses aux habitations. La secousse a duré deux secondes. »

A 9 heures 5 du matin, deux fortes secousses de tremblement de terre ont eu lieu à Saint-Paul-lès-Lomans. Elles ont duré 3 secondes environ, l'oscillation observée était du nord au sud. Baisse barométrique 2°.

Quand à Montélimar, on n'y a rien senti. Cependant une personne habitant la campagne, à 200 mètres, vers le nord-est de la ville, a dit avoir remarqué, le matin, une secousse très légère.

On lit dans le *Patriote de l'Ardèche* :

Deux secousses de tremblement de terre, ont été ressenties à Privas ce matin, vers 9 heures 18, c'est-à-dire à la même heure que le terrible et mémorable tremblement de terre qui en 1755 détruisit Lisbonne et s'étendit sur une surface égale à quatre fois la superficie de l'Europe. La première secousse qui s'est produite ce matin, par un beau ciel et une température très-chaude, a été une trépidation brusque, et non un mouvement oscillatoire comme cela a lieu le plus souvent. Un sourd roulement accompagna cette agitation souterraine, de très courte durée, et nous avons pu confondre tout d'abord, ce phénomène avec l'effet que produi-

rait un de ces coups de vent très-brusques et très-violents qui annoncent l'approche d'un cyclone et secouent les édifices jusque dans leurs fondements. L'air lui-même, paraissait fortement agité comme par un brusque déplacement. Une secousse de plus courte durée et d'une intensité beaucoup moindre avait été ressentie à peu de distance de la première. Nous n'avons pas appris que ces trépidations du sol aient causé quelque accident. Le temps se maintient au beau et à la chaleur avec vent du nord assez fort. Voici, après nos observations celles de M. Dalmas : « Aujourd'hui, à 4 h. du matin nous avons ressenti à la préfecture un tremblement de terre formé de deux oscillations successives du nord au sud. La première, plus faible n'a duré qu'une seconde; l'autre plus forte a duré près de 3 secondes. On a senti l'ébranlement des maisons en plusieurs endroits.

Privas, le 24 juin 1878.

DALMAS,

Membre de la commission chargée de l'étude des tremblements de terre de la Drôme et de l'Ardèche.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(Service spécial du Journal du Lot).

Paris, 28 juin, soir.

Deux services ont eu lieu aujourd'hui à la chapelle St-Ferdinand et dans l'église St-Philippe-du-Roule, pour le repos de l'âme de la reine Mercedes. Tous les princes d'Orléans qui résident actuellement à Paris, ont assisté à la messe dite dans la Chapelle.

Paris, 29 juin, 3 h. soir.

Le Congrès a décidé hier l'autonomie de la Bosnie et de l'Herzégovine avec occupation partielle par l'Autriche.

Le *Journal des Débats* annonce que la Grèce paraît avoir peu de chance et la Roumanie encore moins. Il ajoute que la question de cession de Batoum à la Russie pourrait devenir un *casus belli* pour la fin, mais il croit que la Russie abandonnera ses prétentions.

Bourse de Paris.

Cours du 29 juin.

Rente 3 p. %	76.7 1/2
— 4 1/2 p. %	105.50
— 5 p. %	113.50

LES ONZE

GRAND ROMAN DRAMATIQUE

Par Adolphe FAVRE.

Seconde Partie.

ou de l'amant, qui n'en a été souvent que le simple complice.

Le Hollandais lisait toutes ces réflexions sur le visage du prévôt des marchands, et il attendait.

Enfin M. Lepelletier releva la tête. Il regarda à son tour fixement le comte, qui eut bien de la peine à ne pas baisser les yeux devant ceux de son interlocuteur.

— Donc, fit le prévôt, comme s'il continuait la conversation, vous désirez aller à l'Hôtel de Ville ?

— Si vous voulez bien me le permettre.

— Et vous prétendez que ma femme demandera votre liberté ?

— Je suis donc arrêté ?

— A peu près.

— Ma visite à l'Hôtel de Ville est alors indispensable.

— Vous espérez donc ?

— Beaucoup !

— Et sur quoi fondez-vous votre espoir ?

— Il y un proverbe, monsieur le prévôt, inconnu encore puisque c'est moi qui l'édite; il fera fortune; le voici : Mieux vaut posséder le secret d'une femme que la femme elle-même.

— Le secret ? fit le prévôt en appuyant sur les mots, il y a un secret entre vous et madame Lepelletier.

— Il faut bien qu'il y soit, puisqu'il y est.

Le prévôt, emporté par un mouvement de colère, s'écria :

— Vous mentez, monsieur ?

— Vous êtes peu généreux, reprit le comte toujours tranquille. Un démenti à moi qui possède encore mon épée, mais à qui ces hommes qui nous entourent et qui sont vôtres, vous l'avez dit, peuvent venir la prendre, il est vrai — un démenti dans ces conditions, monsieur, ne se qualifie pas.

Le prévôt réprima un geste violent.

— Vous avez raison, monsieur, c'est un moment d'empportement. Mais quand il s'agit de l'honneur de ma femme, du mien par conséquent, il est bien permis à l'homme de jeter le cri que son âme révoltée lui met aux lèvres.

— En effet, il y a des choses qui brûlent plus que le feu.

— Voyons, reprit M. Lepelletier, abordons franchement la question.

— Je ne demande que cela.

— Vous prétendez posséder un secret ?

— Je le prétends.

— Un secret sérieux, important ?

— Un secret que vous payeriez bien cher.

— Parlez alors, je vous écoute.

— Oui, comme le loup de la fable qui conversait avec l'agneau.

— Que craignez-vous ?

— Hé ! fit le comte, je suis devant un

jugé intéressé, entouré d'agents, sans moyen d'évasion possible, je suis presque accusé de haute trahison, et vous me demandez ce que je crains !

Le prévôt fit deux fois le tour de la pièce et vint s'arrêter devant le faux architecte.

— Alors, vous ne savez rien, dit-il.

— Non, je ne sais rien, si ce n'est rien savoir, que de savoir tout.

— Pas tant de redondance de mots et expliquez-vous, cela vaudra mieux.

— Il vous faut des garanties, soit.

— C'est entrer dans mes vues.

— Eh bien ! monsieur le prévôt, reprit le comte de sa voix insinuante, êtes-vous bien sûr que votre femme vous aime ?

— Monsieur ! fit le mari en bondissant.

— Vous n'en êtes pas bien sûr ! pas plus que vous n'êtes sûr qu'elle n'en aime pas un autre.

— Un autre ! s'écria le prévôt en portant machinalement la main à son épée, un autre ! Des preuves !

— Des preuves ? fit le Hollandais tranquillement. Est-ce que je l'accuse ? Je veux parler de vos doutes. J'interroge seulement.

Le prévôt des marchands s'approcha à deux pas du comte, le menaçant de la voix et du regard.

— Oh ! dit-il, vous jetez le soupçon dans une âme déjà troublée, vous tournez le couteau dans une plaie vive et sai-

gnante; vous en avez dit trop ou pas assez !... Achevez, achevez donc ! ou vous êtes un calomniateur, et je vous fais jeter à la Bastille.

La fureur du prévôt n'avait d'égale que le calme hautain du comte de Rheinberg.

— Sera-ce pour venger votre injure personnelle, reparti ce dernier, ou pour sauvegarder votre roi ?

Qui fermera sur moi les portes du cachot, l'intègre magistrat ou le mari défiant ?

— Qu'importe l'pourvu que les murs épais de la vieille forteresse étouffent votre voix.

— Ah ! ah ! fort bien ! fit le comte toujours plus ironique, mais ces murs épais n'étouffent pas les voix de ceux qui seront restés dehors. Que je disparaisse ce soir, demain les virtuoses du Pont-Neuf célébreront sur leurs chantedelles criardes les amours de la femme du prévôt des marchands et de...

Il s'arrêta court.

— Et de... fit le prévôt qui l'écoutait avec anxiété.

— Ah ! certainement, voilà le nom que vous voudriez savoir.

— Et que vous allez me dire !

— Oui, que je vous dirai bien sûr le jour de l'achèvement de la porte Saint Denis, si...

Il s'arrêta encore.

Le prévôt plus impatient :

(A suivre.)

Cette raison était la raison suprême, car un mari ne se dit jamais que souvent il est seul responsable de la faute de sa femme par sa négligence, par ses habitudes de maître, par son indifférence d'époux, et il veut que le cœur de celle qui a uni son sort au sien reste sa propriété, quand la propriété du sien se donne à toutes. Non, il ne voit rien de tout cela : la femme a été séduite; le seul criminel, c'est l'amant.

De là chose stupide, le duel entre l'époux et l'amant; de là parfois la mort du mari, innocent du crime de la femme

Reproduction interdite.

SANTÉ A TOUS adultes et enfants
rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite :

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres, 31 ans de succès
100,000 cures réelles par an.

La REVALESCIÈRE DU BARRY est le plus puissant reconstituant du sang, du cerveau, de la moëlle, des poumons, nerfs, chairs et os ; elle rétablit l'appétit ; bonne digestion et sommeil rafraichissant ; combattant depuis trente ans avec un variable succès les mauvaises digestions (dyspepsies, gastrites, gastro-entérites, gastralgies, constipations, hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnement, palpitations, diarrhée, dysenterie, gonflement, étourdissement, acidité, pituite, migraine, nausées et vomissements après repas ou en grossesse ; aigreurs, congestions, inflammation des intestins et de la vessie. crampes et spasmes, oppression, asthme, bronchite, phthisie, (consomption), dartres, éruptions, nervosité, épuisement, dépérissement, fièvre, rhume, catarrhes, échauffement, chlorose, vice et pauvreté du sang, faiblesse, rétention, les maladies des enfants et des femmes.

Dyspepsie, ; M. J.-J. Noël, de Thuillies (Hainaut) ; de vingt années de dyspepsie. — Dartres M. Gr. Voos, de Liège, abandonné par les médecins, qui déclaraient qu'à son âge

(55) ans toute guérison était impossible, a été totalement guéri des dartres par l'usage de la Revalésière. — N° 49, 871 : M^{me} Marie Joli, de cinquante ans de constipation, indigestion, nervosité, insomnies, asthme, toux, flatu, spasmes, et nausées. — N° 46, 270 : M. Roberts, d'une consommation pulmonaire, avec toux, vomissements, constipation et surdié le 25 années. — N° 46, 260 : M. le docteur-médecin Martin, d'une gastralgie et irritation d'estomac qui le faisait vomir 15 à 18 fois par jour pendant huit ans. — N° 46, 218 ; M. le colonel Watson, de la goutte, névralgie et constipation opiniâtre. — N° 18, 744 ; le docteur-médecin Shorland, d'une hydropisie et constipation. — N° 49, 522 : M. Baldwin, de l'épuisement le plus complet, paralysie de la vessie et des membres par suite d'excès de jeunesse.

Quatre fois plus nourrissante que la viande elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîte : 1/4 kil., 2 fr. 25 ; 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 12 kil., 70 fr. — Les Biscuits de Revalésière enlèvent toute irritation en toute odeur fiévreuse en se levant, ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc. ou boissons alcooliques même après le tabac. En boîtes de 4, 7 et 70 fr. — La Revalésière chocolatée, rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraichissant aux plus épuisés. En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 ; de 24 tasses, 4 fr. ; de 48 tasses, 7 fr. ; de 576 tasses, 70 fr. ; ou environ 12 c. la

tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Cahors. Vinel, pharmacien, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — DU BARRY et C^o, limited, 26, place Vendôme, et 8, rue Castiglione, Paris.

Crédit Foncier de France

Prêts réalisés en argent.

Le crédit Foncier fait en argent, jusqu'à concurrence de la moitié de la valeur des terres et maisons et du tiers de la valeur des bois et vignes, des prêts hypothécaires amortissables en 60 ans, moyennant 5 fr. 87 % pour les prêts sur propriétés urbaines, et de 5 fr. 82 % pour les prêts sur propriétés rurales.

Par ces annuités régulièrement payées pendant 60 ans, on est complètement libéré, sans avoir besoin de s'occuper du remboursement du capital.

Les emprunts sont néanmoins toujours remboursables, à la volonté de l'emprunteur. — Les libérations anticipées partielles ou totales peuvent être faites en argent ou en obligations foncières 5 % acceptées au pair, quel'qu'en soit le cours.

S'adresser à MM. les notaires, ou au Crédit Foncier, à Paris, 19 rue Neuves des Capucines.

MERRAINS ETRANGERS

B. GAIRARD et FILS à Bordeaux, 68, cours St-Louis, 69, cours Balguerie Stur-emberge, quai de à Cet ; L'Avenir. Maisons à Marseille, Nîmes, pour l'importation à Trieste et Sissek (Autriche). La seule maison qui fasse elle-même, en Autriche, l'achat au producteur et l'expédition de ses merrains. En 1874, 1875, 1876 le chiffre de ses ventes a dépassé 36 millions de pièces. Vente en Gros, Demi-Gros, Détail.

Le journal de l'Exposition.

Les publications touchant l'Exposition universelle sont nombreuses. Il s'agit de bien choisir. Le Journal de l'Exposition publie dans sa partie officielle les lois, décrets et autres documents qui concernent l'Exposition universelle de 1878. L'analyse des objets exposés les plus remarquables, y sera faite par des hommes spéciaux d'un mérite consacré.

Les dessins sont exécutés avec un soin parfait. Le papier et l'exécution typographique font du Journal de l'Exposition un vrai journal de luxe.

Moyennant 12 fr. 50, les abonnés recevront cette feuille pendant la durée de l'Exposition, du 1^{er} mai au 31 octobre (30 numéros au moins, qui formeront un magnifique volume).

On s'abonne, à Paris, à l'administration du journal, 17, rue Neuve-Saint-Augustin ;

Et à Cahors, dans les bureaux du Journal du Lot.

Pour tous les extraits et articles non-signés. Le propriétaire-gérant, A. Layton.

A VENDRE

EN BLOC OU EN PARCELLES

LE DOMAINE DE RÉVEILLON

situé dans la commune d'Alvignac, près de la station de Rocamadour, composé de Bois, Pâtures, Prés, Terres labourables, Bâtimens en très bon état. S'adresser pour les renseignements sur les lieux à M. Delfour, propriétaire.

A VENDRE

Trois cents VOLUMES environ d'une Bibliothèque ecclésiastique

de Pères de l'Eglise et autres.

S'adresser pour les renseignements au bureau du journal.

PIANOS ET HARMONIUMS
DES MEILLEURS FACTEURS

MUSIQUE ET INSTRUMENTS
GODINAUD, FILS

A CAHORS (Lot), Maison de la Poste.

HARMONIUMS.

PIANOS OBLIQUES.

Accord et réparation. — Vente, échange et location.

LAFFARGUE, CONSTRUCTEUR

MÉCANICIEN, breveté s. g. d. g.

A PRAYSSAC (LOT)

Manège Laffargue spécial pour battuses à bras (système Suisse) Moulins à farine, Pompes d'irrigation, Scieries, etc.

Manège seul, prix 400 fr.. Manège avec battuse, 600 fr. Deux chevaux en 10 heures font rendre à la machine 60 hectolitres de blé. — Ventilateurs de 60 à 100 fr. — Trieurs de grains pour agriculture et meunerie de 185 à 250 fr. — Charrue vigneronne à brancards pour un cheval 55 fr. — Pressoirs à vendange, système universel Mabilie de 170 à 1,000 fr. — Foulloirs à vendange de 60 à 170 fr. — Presse à huile Laffargue de 700 à 800 fr. — Turbines à chambre d'eau en fonte, pour moulins de ruisseaux, permettant d'utiliser les eaux d'été et celles d'hiver avec de grandes variations de chute (la dépense d'eau peut varier de simple au double sans perte de rendement.) — Huilerie, Transmission du mouvement, etc. Etant en relation avec la majorité des constructeurs, M. Laffargue s'engage à fournir toutes les machines que l'on désirera, garanties bonnes de fonctionnement et de solidité. — NOTA. Pour éviter tout retard, prière d'envoyer les demandes de machines quelque temps avant l'époque où on désirerait s'en servir. — Se méfier des contrefaçons.

TOPIQUE DULAC

Guérison radicale des cors aux pieds

Seul dépôt général, pharmacie LACOMBE, à Cahors

S'expédie contre 1 fr. timbres-poste

PHÉNOLINE DULAC

Le plus puissant spécifique des maux de dents cariées

Prix : 1 fr. 25

Dépôt, pharmacie LACOMBE, à Cahors

LIQUEUR VINEUSE

dite essence Bordelaise pour l'amélioration des vins de table

Dose pour 2 barriques 1 fr. 25

Dépôt, pharmacie LACOMBE à Cahors

LA GAZETTE DE PARIS
Le plus grand des Journaux financiers
SEPTIÈME ANNÉE
Paraît tous les Dimanches.
PAR AN
4 FRANCS
Sommaire politique et financier — Études sur les questions du jour — Renseignements détaillés sur toutes les valeurs françaises & étrangères : Chemins de fer, Tramways, Assurances, Canaux agricoles et de navigation, Charbonnages, Mines, Gaz, Métallurgie, etc. — Compte rendu des Assemblées d'actionnaires et d'obligataires — Arbitrages avantageux — Conseils particuliers par correspondance — Échéances des Coupons et leur prix exact — Vérification des listes de tirages — Collection des anciens tirages — Cours officiels de toutes les valeurs cotées ou non cotées.
Prime Gratuite
LE BULLETIN AUTHENTIQUE des Tirages Financiers et des Valeurs à lots PARAISSANT TOUS LES 15 JOURS. Document inédit, renfermant des indications qu'on ne trouve dans aucun journal financier.
ABONNEMENTS D'ESSAI
2 F^{rs}. Première Année
AVEC LA PRIME GRATUITE
ENVOYER MANDAT-POSTE OU TIMBRES-POSTE 50, Rue Talbot — Paris.
Depuis le 1^{er} juin 1878, LA GAZETTE DE PARIS est installée dans son hôtel de la rue Talbot, 50, où elle réunit tous les services financiers utiles aux rentiers et capitalistes.

EAU SULFURÉE, SODIQUE ET CALCIQUE
EAUX-BONNES
B.-Pyrénées. — Saison 15 mai-15 Octobre.
Rhume, Bronchite, Angine, Granulations, Laryngite, Aphonie, Catarre, Coqueluche, Asthme, Pleurésie, Lymphatisme.
Prévient sûrement la Phthisie pulmonaire.
Dépôt dans toutes les Pharmacies.

MAGASIN DE FLEURS ARTIFICIELLES
M^{me} LINON
FLEURISTE
Galerie de Fontenille
boulevard Nord, à CAHORS.
Grand assortiment de Bouquets d'Église ; Vases en porcelaine ; Flambeaux en verre et Fournitures pour fleurs ; Papiers de toutes couleurs.
Bouquets de fêtes votives ; Galons et devant d'autel brodé or.

ÉTUVES
Établissement d'Hydrothérapie Médical
M. LAGASPIE

Ancien mécanicien de Madrid

A l'honneur de prévenir le public qu'il a créé à Cahors, depuis quelques années, un Établissement Hydrothérapique, où l'on trouvera, à des prix très-modérés, tout espèce de bains : bains ordinaires et médicamenteux, bains sulfureux, bains et douches de vapeur, bains russes, étuves, fumigations sèches ou aromatiques et tous les procédés de l'hydrothérapie moderne. Le propriétaire de l'établissement vient de réaliser, avec le concours de son médecin en chef, de grandes améliorations, indiquées par une longue pratique et une longue expérience ; il y a aussi dans l'établissement un Gymnase pour le traitement de plusieurs maladies.

Des chambres seront mises à la disposition des malades qui auront besoin de faire un traitement prolongé Rien ne sera négligé dans l'intérêt des malades.

CAFÉ DES GOURMETS
TOUTES LES BOITES DOIVENT ÊTRE SCÉLLÉES PAR UNE BANDE PORTANT LE NOM :
TREBUCHEN & FILS
Se défier des Fraudes DANS LES BOITES OUVERTES POUR DÉTAILLER



ACADEMIE DE MEDECINE DE PARIS.
OREZZA
Eau minérale ferrugineuse, acide, gazeuse, la plus riche en fer et en acide carbonique des eaux connues. Cette EAU est sans rivale dans le traitement des
GASTRALGIES — FIEVRES — CHLOROSSES — ANÉMIE
et toutes les maladies provenant de
L'APPAUVRISSMENT DU SANG
Se vend chez tous les marchands d'Eaux et pharmaciens.

3 Fr. PAR MOIS depuis 20 fr. jusqu'à 100 FR. d'achat
Au-dessus de CENT francs le paiement est divisé en 20 mois
PAR MOIS Fr. depuis 20 fr. jusqu'à 100 FR. d'achat
CRÉDIT
LITTÉRAIRE & MUSICAL
MAISON ABEL PILON
PARIS — 33, rue de Fleurs, 33 — PARIS
A. LE VASSEUR, Gendre et Successeur
Libraire-Éditeur
Dictionnaires VINGT MOIS DE CRÉDIT Encyclopédies
Histoire — Géographie — Littérature — Sciences — Voyages
Ouvrages illustrés — Gravures — Publications artistiques — Musique, — etc.
GRAND ATLAS DÉPARTEMENTAL DE LA FRANCE, DE L'ALGÉRIE & DES COLONIES
106 Cartes colorées et Texte contenant la matière de 10 vol. in-8°. — 2 vol. in-folio, reliés : 425 fr.